

La lettre des maternelles

N°4 - Période 3

“Entrer à l’école c’est franchir la porte du monde des autres.” Philippe MEIRIEU

EDITO : La rentrée et l’accueil des familles

La première entrée à l’école constitue une étape déterminante dans le parcours de l’enfant. Elle est source d’émotions intenses, pour l’élève et surtout pour sa famille, qui accompagne avec attention ce moment de transition.

La rentrée et l’accueil des familles restent un moment décisif qui va garantir l’instauration de la confiance. En effet, la qualité de l’accueil réservé aux enfants et à leurs parents revêt une importance particulière : elle permet de créer dès les premiers jours un climat serein et bienveillant, propice à la construction d’une relation de confiance réciproque entre l’école et les familles. Cette confiance constitue le socle indispensable pour favoriser la réussite scolaire et apaiser les appréhensions liées à la séparation.

La présente lettre a vocation à accompagner les équipes dans leur réflexion et à fournir des repères pour un accueil de qualité des enfants et de leurs parents, afin de garantir la réussite de cette première scolarisation.

Karine SONN
IEN CT maternelle

Ressources

- BO n°3 du 15 janvier 2013, La scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- BO n°4 du 31 octobre 2024, Programmes d’enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit et pour l’acquisition des premiers outils mathématiques de l’école maternelle et de français et de mathématiques du cycle des apprentissages fondamentaux
- BO n°31 du 29 août 2019, Modalités d’aménagement de l’obligation d’assiduité en petite section d’école maternelle
- La scolarisation des enfants de moins de 3 ans, Un projet pédagogique et éducatif
- Ressources scolarisation des enfants de moins de 3 ans - mission maternelle

Appel à projets

Pour nos prochains numéros, partagez vos projets à votre référent maternelle avant la fin de la période 3 :

- **Penser les apprentissages au sein des espaces**
- **Les rituels**

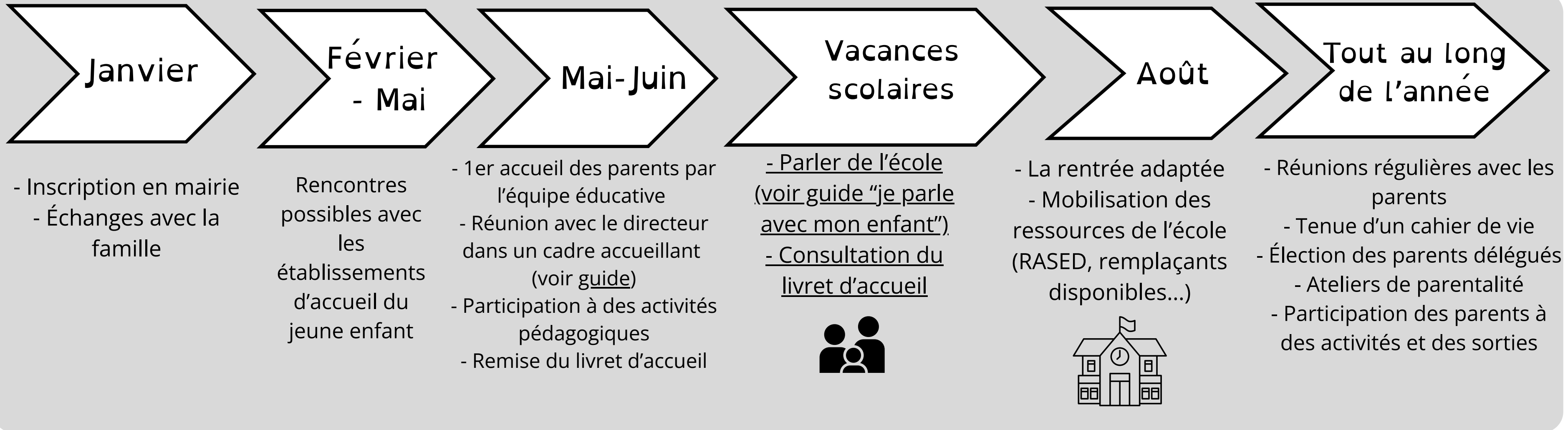
Contact mission maternelle

ce.9740593b@ac-reunion.fr

Pour aller plus loin

Des ressources complémentaires sont disponibles sur le [site académique](#)

Préparer la 1ère rentrée en TPS/ PS



==> Les objectifs

Pour les parents

- Se sentir accueillis et exprimer librement leurs inquiétudes.
- Accompagner les apprentissages du quotidien.
- Donner du sens à la scolarisation et en expliciter les enjeux.
- Construire une relation de confiance durable avec l'équipe pédagogique.
- Soutenir l'enfant et ses parents dans le processus de séparation.
- Fonder une alliance éducative centrée sur le bien-être de l'enfant.

Pour l'équipe pédagogique

- Échanger autour des apprentissages pour aider les parents à préparer leur enfant à la rentrée en PS.
- Mettre l'enfant dans une sécurité affective pour qu'il puisse investir le monde scolaire et social ainsi que les objets cognitifs.
- Co-éduquer en travaillant en équipe.
- Observer les besoins individuels.
- Impliquer les familles.
- Travailler le langage et la socialisation.

Pour l'élève

- Être préparé à la rentrée.
- Découvrir et s'adapter à son nouvel environnement sans difficulté majeure.
- Être aidé et accompagné dans ce moment difficile de séparation en apprenant à (se) représenter le parent absent.
- Développer son autonomie.
- Éveiller le langage et la curiosité.
- Construire le plaisir d'apprendre.

Et si on réinterrogeait la rentrée échelonnée en TPS/PS?

Si la rentrée échelonnée peut favoriser une adaptation progressive des jeunes enfants à l'école, elle n'est pas indispensable lorsque l'accueil a été soigneusement préparé en amont, dès l'année précédant l'entrée en petite section. Une collaboration étroite avec les parents reste le meilleur levier pour garantir une transition sereine et réussie.

Cas de la demande d'aménagement du temps scolaire

La demande d'aménagement est **adressée par les personnes responsables de l'enfant** au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'inspecteur de l'éducation nationale pour décision. Lorsque l'avis est favorable, l'aménagement demandé sera mis en œuvre à titre provisoire.

Cet aménagement n'a pas vocation à perdurer sur l'année (une à deux périodes maximum). Des rencontres régulières avec les familles sont indispensables pour faire le point et augmenter le temps de présence à l'école au fur et à mesure de l'année scolaire jusqu'à la scolarisation à temps plein. Ainsi, une première réunion de suivi est à prévoir au cours du premier trimestre suivant la date de mise en œuvre de l'aménagement du temps scolaire.

Pour les enfants malades ou en situation de handicap, le PAI et/ou PPS pourront faire apparaître des aménagements de la fréquentation scolaire.

Le formulaire de demande d'aménagement du temps scolaire est à retrouver sur le [site académique](#).



Principes généraux

La rentrée échelonnée fait obligatoirement l'objet d'une large communication:

- Elle doit être courte.
- Elle est inscrite à l'ordre du jour du dernier conseil d'école de l'année scolaire.
- Elle est donnée sous forme d'information individuelle aux familles au moment de l'inscription.
- Elle fait l'objet d'un affichage dans les locaux scolaires.
- L'information est transmise à la mairie ainsi qu'à l'inspecteur/trice de la circonscription qui en valide le principe en fin d'année scolaire précédant la rentrée.

La rentrée échelonnée ne doit pas avoir pour conséquence une scolarisation à temps partiel:



Lorsque l'enfant a fait sa rentrée, il doit fréquenter l'école de manière régulière et à temps plein conformément à la loi abaissant à trois ans l'âge de l'instruction obligatoire.

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012, Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

La rentrée échelonnée ne peut pas être imposée aux parents qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, ne pourraient pas s'organiser.

Dispositif de rencontre école-parents à l'école maternelle de l'étang - St Paul 1

 **Mise en place d'un moment d'échanges réunissant les parents des futurs PS et les professionnels avant les vacances de juillet, dans un cadre accueillant (café, thé, livres, professionnels à l'écoute) afin de présenter les rôles et les missions de chacun.**

Temps 1 : les ateliers (4 rotations).

Les points abordés (liste non exhaustive):

- l'alimentation;
- le sommeil;
- les écrans;
- l'autonomie;
- le langage;
- la stimulation éducative
- le rapport aux contraintes et au non.

Temps 2 : Aide à l'accueil des PS à la rentrée

Accueil personnalisé des PS à la rentrée pour favoriser une adaptation rapide et une relation de confiance famille-école, avec le soutien de l'enseignante spécialisée selon les besoins.

 **Bilan : ces rencontres ont rassuré les familles et révélé des besoins particuliers.**

Modalités possibles d'une rentrée échelonnée



Objectifs d'une rentrée échelonnée:

- Sécuriser l'enfant et sa famille
- Accompagner la séparation
- Faciliter l'adaptation
- Accompagner les familles

Dispositif A : Sur une journée, organisation d'équipe : Tous les élèves de petite section rentrent le matin, tous les membres de l'équipe les accueillent. Les élèves de moyenne et grande sections ne rentrent que l'après midi.

Avantages :

- Les enfants accueillis sont mieux encadrés et ce premier contact se déroule plus harmonieusement.
- L'enseignant de PS se sent moins seul, débordé... mais dès le lendemain il a un groupe d'enfants plus important.

Inconvénients :

- Certains élèves de petite section ne « repèrent » pas leur enseignant, leur ATSEM.
- Des parents d'élèves de MS et GS comprennent parfois mal pourquoi leur enfant déjà habitué à l'école ne rentre pas en même temps que les autres.

Dispositif B : Les élèves de moyenne et grande section rentrent le jour de la rentrée. Les élèves de petite section rentrent sur deux jours, ceux ayant déjà vécu en collectivité le deuxième jour. *Exemple d'une classe de 28 enfants : 14 le premier matin qui reviennent le deuxième jour avec tout le groupe.*

Avantages :

- Enseignant plus disponible le premier jour du fait du moindre effectif.
- Enfants plus rassurés

Inconvénient : Groupe très important dès le deuxième jour.

Un même dispositif peut-être mis en place en recevant un demi-groupe le premier jour et l'autre demi groupe seul le deuxième jour.

Avantage : enseignant plus disponible du fait du moindre effectif, enfants plus rassurés

Inconvénient : le premier groupe ne revient que le troisième jour.

